

Pour faciliter l'accès aux soins, expérimenter des dispositifs PASS de ville

Augmenter la disponibilité régionale en soins résidentiels et améliorer la fluidité de ce dispositif par une meilleure insertion dans le système global de soins d'une part, d'hébergement d'autre part

### L'ACCÈS À L'EMPLOI

Généraliser la mise en place de la garantie jeunes

Développer les clauses sociales dans les marchés publics, en particulier les marchés liés au Grand Paris

### ENFANCE / FAMILLE

Une meilleure scolarisation des enfants de moins de 3 ans

L'augmentation et la diversification des modes de garde

La lutte contre le décrochage scolaire

### L'AUGMENTATION ET LE RÉÉQUILIBRAGE DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT ET DE LOGEMENT

Augmenter la disponibilité régionale en soins résidentiels et améliorer la fluidité de ce dispositif par une meilleure insertion dans le système global de soins d'une part, d'hébergement d'autre part

Favoriser l'accès au logement et accompagner les ménages dans leur parcours résidentiel (mise en œuvre du SRHH)

Développer une offre de logements accessibles aux ménages les plus pauvres (mise en œuvre du SRHH)

### L'INSERTION DU PUBLIC PRIS EN CHARGE PAR LA DRPJJ

Insertion professionnelle et sociale du public PJJ



PRÉFET DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)  
6/8 rue Eugène Oudiné - CS 81360 - 75634 PARIS CEDEX 13 - 01 40 77 55 00  
DRJSCS75@drjscs.gouv.fr – www.ile-de-france.drjscs.gouv.fr

# PLAN PLURIANNUEL DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET POUR L'INCLUSION SOCIALE



## Feuille de route des services de l'Etat en Ile-de-France 2016-2017

Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale entre dans sa dernière année. Adopté en janvier 2013 après une large concertation, les objectifs ambitieux qui y figurent ont tous été traduits par des mesures concrètes portées par l'ensemble du gouvernement. Les politiques d'accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation, au logement et les aides aux familles intègrent désormais pleinement la nécessité de s'adresser aux personnes les plus fragiles. Loin des clichés sur un supposé "assistanat", ce plan agit aux véritables racines de la pauvreté : le non recours aux droits, le manque d'accompagnement ou de formation, ou encore l'isolement face aux accidents de la vie. Il renforce le rôle de bouclier social des politiques publiques, et il agit également comme un tremplin pour offrir des opportunités aux personnes en difficulté et leur permettre de rebondir.

En Ile-de-France, les services de l'Etat se sont pleinement saisis des mesures du plan et ont contribué à leur mise en œuvre dans les secteurs de l'emploi, de la santé, de l'accès aux droits, de l'hébergement, du logement, ou encore de l'éducation. La région francilienne, si elle résiste mieux globalement à la crise économique que les autres régions, connaît cependant une fracture sociale et spatiale importante, ainsi que l'illustrent plusieurs études récentes de l'INSEE (« Les prestations sociales et les impôts réduisent les écarts de revenus de 38 % en Ile-de-France, mais la pauvreté reste forte », décembre 2015 et INSEE flash mai 2016), de l'institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU, mai 2016 « prestations sociales et impôts réduisent les inégalités entre territoires »), ou encore du secours catholique

(février 2016 « la fracture territoriale : analyse croisée des inégalités en Ile-de-France »).

Parce que la réduction des inégalités et la lutte contre la pauvreté sont une priorité en Ile-de-France, j'ai souhaité, afin de rendre plus visible l'action de l'Etat au niveau régional et départemental, formaliser un document synthétique comprenant un bilan des mesures mises en œuvre depuis le début du plan pauvreté et une feuille de route claire pour les derniers mois de ce plan.

J'ai fixé six grandes priorités aux services régionaux de l'Etat, et ai demandé aux préfets de département de les décliner en fonction du contexte local, c'est pourquoi la feuille de route régionale dispose d'annexes départementales reprenant les stratégies locales de lutte contre la pauvreté.

Bien évidemment l'action de l'Etat ne peut être totalement efficace si les politiques mises en œuvre par les collectivités locales, que ce soit au niveau régional, départemental, intercommunal ou communal ne convergent pas vers un même objectif, et c'est le rôle de la gouvernance mise en place au niveau local, en particulier avec les conseils départementaux, chefs de file des politiques sociales.

Enfin, le partenariat avec tous les acteurs de la lutte contre la pauvreté, notamment les associations, est essentiel pour rendre opérationnelle la feuille de route qui est présentée dans ce document.

**Jean François CARENCO**  
Préfet de la région Ile-de-France,  
Préfet de Paris

## I. QUELQUES ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

Une région plus riche que la moyenne nationale mais qui présente de fortes inégalités face à la pauvreté.

L'Ile-de-France est la région la plus riche de France mais aussi celle qui présente les plus fortes inégalités sociales et territoriales. Composée de 8 départements et forte de ses 12 millions d'habitants, elle est la première région économique en France avec un PIB représentant 31% de la richesse nationale. On y trouve les individus les plus aisés mais aussi les plus pauvres du pays dans des zones

nettement différenciées, accentuant les clivages. La concentration de personnes en situation de pauvreté a augmenté et, aujourd'hui, tous les indicateurs de pauvreté (revenu, chômage, santé, etc.) révèle la nécessité d'une action coordonnée de l'ensemble des services de l'Etat pour inverser la tendance.

### LES ATOUTS FRANCILIENS

La première région économique avec un PIB représentant **31% de la richesse nationale**

Un **niveau de vie médian à 22 200€** contre 19 800€ niveau national

Un **taux de chômage inférieur à 8.8%** contre 10% au niveau national

Une part de **jeunes non insérés\* moins élevé à 18,8%** contre 21.7% au niveau national

**L'espérance de vie la plus longue de France**  
- 80.8 ans pour les hommes (contre 79.3 au national)  
- 85.9 ans pour les femmes (contre 85.4 ans au national)

### LES DISPARITÉS TERRITORIALES

Mais un niveau de pauvreté à 15% contre 14.3% au niveau national et des disparités territoriales importantes : un taux de pauvreté de 26.69% en Seine-Saint-Denis et de 8.9% dans les Yvelines

Mais des inégalités sociales fortes entre Paris à 25 711€ et la Seine-Saint-Denis à 16 609€

Un taux de chômage de 7.3% dans les Yvelines contre 13.1% en Seine-Saint-Denis

12.8% de jeunes non insérés à Paris contre 28% en Seine-Saint-Denis

81.6 ans pour les hommes à Paris contre 79.5 ans en Seine-Saint-Denis  
86.5 ans pour les femmes à Paris contre 84.7 ans en Seine et Marne

**Une spécificité francilienne : le défi du nombre de migrants sur le territoire.**

\* La part des jeunes non insérés est le rapport des jeunes de 18 à 25 ans qui ne sont pas élèves, étudiants ou stagiaires et n'ont pas d'emploi à l'ensemble de la population âgée de 18 à 25 ans.

## II. LA FEUILLE DE ROUTE FRANCILIENNE 2016-2017 DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

**Une méthodologie d'élaboration basée sur une concertation régionale et territoriale :**

- Entre les services de l'Etat
- Avec les partenaires institutionnels (CAF et conseils départementaux)
- Avec les acteurs associatifs

**Un plan régional en faveur de la lutte contre la pauvreté qui se caractérise par :**

- La mobilisation de 10 services régionaux de l'Etat : DR INSEE , DIRECCTE, DRJSCS, DRIHL, ARS, 3 Rectorats, DIRPJJ, DRDFE;
- le lien avec d'autres plans et outils nationaux et régionaux structurants : Le plan régional de santé de l'ARS, le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement, le plan régional en faveur de la jeunesse d'Ile-de-France 2014-2017, le plan de réduction des nuitées hôtelières (2015-2017), la refondation de l'éducation prioritaire;
- une feuille de route régionale 2016-2017, qui décline 6 axes et 19 actions;
- des indicateurs statistiques de suivi et d'évaluation.

### L'ACCÈS AUX DROITS ET LA LUTTE CONTRE LE NON-RECOURS

La mise en place des schémas départementaux de domiciliation

Une meilleure information sur les droits sociaux : la mise en place des RDV des droits par les CAF

S'informer et se faire conseiller en cas de difficulté financière pour éviter le surendettement : l'expérimentation des PCB

Faire appel au service civique pour des missions de médiateurs numériques

### LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SOCIALES ET TERRITORIALES DE SANTÉ

Garantir l'égalité d'accès à une pratique sportive pour tous les jeunes

Renforcer l'action partenariale locale contre l'impact de la pauvreté sur la santé par la mobilisation des Contrats Locaux de Santé

Mobiliser les acteurs des Conseils Locaux de Santé Mentale autour des problématiques conjointes pauvreté/santé mentale

Pour faciliter l'accès aux soins, améliorer le dispositif des PASS en le rendant plus lisible, mieux connu, mieux utilisé, et en faisant évoluer les pratiques des équipes